



Département du Calvados
Commune d'Argences
Extrait de la séance du vendredi 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 29/05/2026

Date d'affichage : 29/05/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Procurations : 5

Quorum : 14

Etaient présents

Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, Mme Florence GUERIN, M. Nicolas ESNAULT, M. Emmanuel BERTHELOT, M. Emmanuel REINE, adjoints au Maire, M. Jacques-Yves OUIN, M. Adrien LECERF, M. Maxime DEVRIENDT, Mme Stéphanie PACCAUD, M. Eric LEFEBVRE, Mme Stéphanie SALERNO, M. Mathias DUBOURGUAIS, Mme Delphine VAUGEOIS, Mme Anne LEULLIER, M. Michel VALLEE, Mme Lucie BACON, M. Richard MARTIN, M. Philippe OUVRARD, Mme Françoise BERTHOME, M. Mickaël ANDRE.

Absents avec procuration de vote

Mme Martine BUTEUX représentée par Mme Marie-Françoise ISABEL, Mme Marianne TURPIN représentée par M. Nicolas ESNAULT, Mme Monique SIMONNET représentée par Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Christelle BEAUDOUIN représentée par M. Emmanuel REINE, M. Michaël VILALTE-HEUZE représenté par M. Richard MARTIN.

Absent sans procuration de vote

/

Secrétaire de séance

M. Emmanuel BERTHELOT

Délibération n°2026-051 Décision modificative n°1 du budget 2026

Rapporteur Lydie MAIGRET

Vu l'avis de la commission finances du 21 mai 2026.

La présente décision modificative a pour but de régulariser une écriture de 2025, concernant la remise à neuf des vestiaires du stade de foot. Elle est neutre budgétairement.

Elle s'équilibre à hauteur de 112 356 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Op.	Article	Libellés	Montant
21	9228	21314	Rénovation vestiaire du stade	112 356,00
TOTAL DI				112 356,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Op.	Article	Libellés	Montant
21	9999	21314	Rénovation vestiaire du stade	112 356,00
TOTAL RI				112 356,00

Il est proposé d'approuver cette décision modificative n°1 du budget 2026.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	22	Procurations	5	Votants	27
Abstentions	0	Contre	0	Pour	27

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget 2026,
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et leurs avenants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire

